



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOI)

Projet de Construction du Centre des Affaires Maritimes à Cotonou

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN (SIMAU)

AAOI N° *070* /SIMAU/DG/DT/DP/DJ du *29 Septembre 2021*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site web des Marchés Publics (SIGMAP) le 1^{er} février 2021.
2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) envisage se doter d'un Centre des Affaires Maritimes à Cotonou, objet du présent appel d'offres ouvert international. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU) intervient en tant que Maître d'Ouvrage Déléguée dudit Projet. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) est l'Assistant du Maître d'Ouvrage.
3. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU), sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en entreprise générale (tous corps d'état) et en lot unique **les travaux de construction du Centre des Affaires Maritimes à Cotonou**. Le coût d'objectif indicatif est de **trente-cinq milliards (35 000 000 000) de FCFA HT**.
4. Le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois.

La participation à cet appel d'offres ouvert international tel que défini dans la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 62 et 121 dudit code.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- **Capacité économique et financière**

Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020) au moins égale à **dix-sept milliards cinq cent millions (17 500 000 000) de Francs CFA**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe B. Les entreprises naissantes et celles qui

BON A LANCER

n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront produire la preuve de l'assurance des risques professionnels couvrant des risques d'une valeur de 17,5 milliards au moins.

o Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trois milliards (3 000 000 000) de Francs CFA**; justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

NB : Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence ne sont pas concernées par ce critère.

• **Capacité technique et professionnelle**

o Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, au cours des cinq (05) dernières années (2016 à 2020) au moins deux (2) contrats de construction (Bâtiment et VRD) d'un montant minimum de **quinze milliards (15 000 000 000) de FCFA** chacun ou un (01) contrat de construction (Bâtiment et VRD) d'un montant minimum de **trente milliards (30 000 000 000) de FCFA**, exécutés de manière satisfaisante et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, le coût, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans les cahiers des clauses techniques.

Une préférence communautaire d'un taux maximal de quinze pour cent (15%) sera attribuée à l'offre présentée par une entreprise ressortissante de l'espace UEMOA.

Voir le dossier d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats peuvent proposer une offre de financement s'ils en disposent et indiquer les conditions (optionnel).
7. Les candidats intéressés peuvent **obtenir des informations et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat de la SIMAU**, Tel (+229) 21-31-54-01, courriel : procurement@simaubenin.com ; Immeuble NSIA Assurance à Cotonou tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 15 heures 00 à 18 heures 30 (GMT +1) à compter du 30 Septembre 2021.....

L'accès au dossier d'appel d'offres est gratuit et à télécharger sur le site web de la SIMAU : www.simaubenin.com, rubrique Appels d'Offres.

8. Une réunion préparatoire avec l'ensemble des soumissionnaires aura lieu par visioconférence suivant un lien Microsoft Team qui sera communiqué ultérieurement, le 20 Octobre 2021 à partir de **09 heures (GMT+1)**. Une visite groupée du site des travaux sera organisée par la SIMAU, le 21 Octobre 2021 à **10h00 (GMT+1)**. Le point de rassemblement des participants à cette visite sera précisé à la réunion préparatoire.
9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie physique. Une copie électronique sur clé USB de la proposition devra être jointe dans l'enveloppe contenant l'original de l'offre. Les offres devront être déposées au Secrétariat de la SIMAU sis au 5ème étage, Immeuble NSIA à

BON A LANCER

Cotonou au plus tard le jeudi 30 décembre 2021 à **10 heures (GMT+1)**.

La version numérique devra comprendre l'ensemble du dossier physique déposé et les fichiers modifiables des DQE et BPU en Excel remplis.

En raison de l'évolution de la pandémie de la Covid-19 qui limite les déplacements, les soumissionnaires qui le souhaitent, pourront déposer leurs offres en ligne (confère DPAO).

Les offres déposées physiquement ainsi que celles déposées en ligne sont toutes valables.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **trois cent cinquante millions (350 000 000) F CFA**. La caution de soumission doit être sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur une durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée ;
- Une simple lettre de déclaration de garantie en ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises béninoises .

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission. Les offres seront ouvertes le même jour jeudi 30 décembre 2021 à **10 heures 30 (GMT+1)** dans la salle de réunion de la SIMAU, 5^{ème} étage de l'Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion Artisanale (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou – Bénin et les soumissionnaires qui le désirent sont invités à y assister par visioconférence.

Cotonou, le 29 septembre 2021

Le Directeur Général


Moïse Achille HOUSSOU



BON A LANCER